

FRANCE TÉLÉVISIONS

À nouvelle présidente, nouvelles orientations ?

Le 23 avril, le CSA a nommé Delphine Ernotte-Cunci à la tête de France Télévisions. Elle prendra ses fonctions en août. Exit Rémy Pflimlin et bonjour l'ex-directrice générale adjointe d'Orange qui, à peine nommée, défraie déjà la chronique. Premiers commentaires sur son « projet stratégique ».

Par Claude Gueneau*

Delphine Ernotte-Cunci a-t-elle pompé son programme sur celui d'un de ses rivaux pour remporter la présidence de France Télévisions, comme l'affirmait Mediapart le 16 mai (voir encadré) ? Mais, finalement, est-ce important ? Les programmes ne sont-ils pas faits pour ne pas être respectés, une fois l'élection gagnée ? En attendant sa prise de fonction le 22 août prochain, on peut tout de même regarder ce qu'elle promet pour l'information sur le service public¹.

Retards sur l'info en ligne

Ainsi, Delphine Ernotte-Cunci se prononce pour une « urgente et incontournable adaptation des rédactions au numérique ». Qui le contestera, alors que tous les rapports et un simple constat de la réalité montrent la diversité des nouveaux modes d'accès à l'information (le second écran) et le foisonnement des éditeurs capables d'offrir à la fois de l'écrit, des images, du son et des vidéos ? La création *ex nihilo* d'une rédaction numérique il y a quatre ans, à l'extérieur des rédactions

nationales de France 2 et France 3, a fait prendre un énorme retard à France Télévisions en termes de synergie et de valorisation des compétences internes. De même, dans les régions, face à la force de frappe de la PQR sur le Web, l'offre de France 3 reste bien trop timide, faute de financements et de moyens humains à la hauteur.

Une chaîne d'information permanente

La nouvelle présidente prône également la « création d'une chaîne d'information permanente sur le numérique ». La France est l'un des rares pays où la télévision publique n'a pas une chaîne dédiée à l'information. Quelle aberration et quel gâchis, au regard des compétences de ses rédactions et de leur large implantation outre-mer et en métropole ! Et pourquoi pas aussi sur un canal de la TNT ?

"Diversité et esprit critique"

Rappel aux grands principes dont la télévision publique n'aurait jamais dû se détourner, l'ex-dirigeante d'Orange souhaite « refléter la France, tous ses territoires, toutes ses

origines et cultures, jouer pleinement son rôle civique avec esprit critique ». Tenir cet engagement implique de disposer de rédactions qui soient réellement le reflet de toutes les diversités, de même pour les lignes éditoriales.

"Refonder la production française"

Autre engagement de Delphine Ernotte-Cunci : « Refonder la production française ». Cela touche aussi à l'information télévisée, dont la valeur ajoutée réside plus que jamais dans ses contenus. L'image, le reportage, l'enquête doivent retrouver pleinement leur place dans l'information. C'est là que le service public affirmera sa différence face à la « BFM-isation » et la télé *low cost*. Est-ce compatible avec des réductions d'effectifs et des restrictions budgétaires ?

Flou et contradictions

Il y a aussi d'importantes zones de flou, voire des contradictions dans ce « projet stratégique ». D'un côté, la nouvelle présidente veut poursuivre le projet actuel de fusion des rédactions, baptisé Info 2015, ►►

►► que combat une majorité de journalistes et de syndicats. Elle prône aussi une rédaction unique trans-chaines, avec à sa tête un(e) directeur(trice) de l'information. De l'autre, elle préconise le renforcement de l'identité des chaînes, notamment France Ô et France 3. Pour France 3, en particulier, elle défend la complémentarité de l'information régionale et nationale, ainsi que le développement de l'information locale, ce qui représenterait un revirement notable par rapport à la politique actuelle de démantèlement des rédactions locales. Expédiée en trois lignes et demie, la nouvelle carte des régions, qui, selon elle, « offre une opportunité de redéfinir la structure de France 3 ». Faut-il entendre par « opportunité » un moyen de faire des économies en réduisant le nombre d'antennes de vingt-deux à treize ? Comment, dans ce cadre, concilier proximité en termes d'information et de programmes ?

Crise sociale rampante

Enfin, la nouvelle présidente de France Télévisions met tout en haut de son programme la restauration de la confiance avec les personnels. Pour le SNJ-CGT, c'est un constat accablant pour la direction sortante. Il y a urgence, compte tenu de l'ampleur de la dégradation des relations humaines au sein des rédactions : mises à l'écart, discriminations en tout genre, souffrances, déqualifications, bureaucratisation à outrance des relations humaines, « forfait jours » imposé, dégradation des conditions de travail... Delphine Ernotte-Cunci demande au management de « privilégier les liens horizontaux aux liens verticaux ». Faut-il y voir une

Orange médiatique

Le CSA vient de désigner Delphine Ernotte-Cunci, ex-haut cadre chez Orange, comme PDG de France Télévisions. Une procédure en apparence plus démocratique que la nomination directe de Rémy Pflimlin par Nicolas Sarkozy cinq ans plus tôt. En fait, c'est dans la plus grande opacité que le conseil a fait son choix : le nom des candidats, leurs programmes, leurs motivations sont restés confidentiels, les auditions se sont tenues à huis-clos. Pourtant, la grève à Radio France, qui a permis aux salariés d'exprimer leur défiance à l'égard de leur PDG, a montré à quel point le CSA pouvait se tromper. Il y a à peine plus d'un an, ses membres avaient désigné Mathieu Gallet à l'unanimité, en se laissant abuser par sa campagne de communication. Ce mauvais choix a contribué à décrédibiliser le CSA, qui se retrouve paralysé, incapable de désavouer un PDG qu'il avait plébiscité. La démission d'Agnès Saal, PDG de l'INA, pour

cause de notes de taxi astronomiques, mais nommée, elle, par la ministre de la Culture prouve que les nominations en petit comité sont porteuses de mauvais choix.

Ces désignations offraient pourtant une occasion rare de débat sur l'information, la culture, le numérique entre les professionnels du service public et les millions de citoyens-télespectateurs et auditeurs, les associations, les syndicats, les territoires... C'est un ratage.

Le gouvernement socialiste est passé à côté d'une réforme qui aurait pu introduire plus de démocratie en élargissant la représentativité d'un nouveau CSA, en ouvrant au public les procédures de nomination des PDG. Il donne ainsi des arguments aux démagogues prompts à dénoncer les élites, pour mieux justifier une reprise en main autoritaire, à l'instar de Nicolas Sarkozy en 2010.

Claude Gueneau et Lionel Thompson,
candidats à la Commission de 1^{re} instance

volonté de mettre fin aux comportements autoritaires et dévastateurs, de redonner la parole aux personnels et aux journalistes ? De faire des rédactions un lieu où chacun a le sentiment de ne pas être un exécutant aux ordres, un lieu où la liberté de parole fait partie du débat éditorial ?

Le SNJ-CGT ne prend évidemment pas pour argent comptant ces engagements et sait, d'expérience, que le respect des valeurs de service public, de la qualité de l'information

et des conditions de travail resteront un combat quotidien. ■

* Journaliste à la rédaction nationale de France 3, membre du Bureau national du SNJ-CGT de France Télévisions.

1. Suite à sa nomination, le CSA a publié le 24 avril sur son site (www.csa.fr) rubrique Espace presse / Communiqués de presse) le « projet stratégique » de Delphine Ernotte-Cunci déposé lors de sa candidature.

Pas encore en poste, déjà sur la sellette

Olivier Schrameck, président du CSA, a beau dénoncer une « campagne de déstabilisation », il a dû s'expliquer devant la commission Culture de l'Assemblée nationale. Au moment de boucler cette édition de *Témoins*, fin mai, Delphine Ernotte-Cunci semblait déjà sur un siège éjectable, après les doutes exprimés sur les conditions de sa nomination. Le 16 mai, une enquête de Laurent Mauduit publiée par Mediapart, étayée bien que reposant grandement sur des témoins ayant requis l'anonymat, détaille comment les dés ont visiblement été pipés. La recomposition en sous-main d'un CSA assurant à son président trois soutiens sur huit membres. Un règlement

modifié pour durcir le secret de la procédure, notamment les auditions des candidats. Le « conflit d'intérêts » de David Kessler, ancien conseiller médias de François Hollande, recasé à Orange et lobbyiste de la candidature de la directrice adjointe d'Orange, « qui ne connaît strictement rien aux métiers de l'audiovisuel et de l'information ». Des pans entiers du programme de Didier Quillot, autre candidat, qui se retrouvent dans celui de Delphine Ernotte-Cunci. Enfin, un changement de procédure pour désigner les candidats auditionnés et ceux éliminés d'emblée, qui a laissé sur le carreau des prétendants au CV beaucoup plus compatible avec le poste.

Aucun soutien de la CGT

De son côté, la CGT de France Télévisions a rencontré la « petite dizaine de candidats » qui « le souhaitent, en respectant la plus stricte neutralité et la confidentialité dès lors qu'elle était demandée ». « Si la PDG désignée par le CSA s'en est prévalu, cela n'engage qu'elle et cela regarde le CSA, ses critères de vote et le secret des débats », poursuit le communiqué du SNJ-CGT et du SNRT-CGT. Il ne s'agit aucunement d'un « soutien de la CGT », qui a simplement voulu « exposer sa vision pour la stratégie de l'entreprise, ses missions, son organisation, ses moyens, les questions d'emploi, de métiers, de conditions de travail... »